

A. S. SAINT MARTIN MONTPELLIER

52ème TOURNOI INTERNATIONAL

REGLEMENT

<u>CATEGORIES</u>	<u>DATES DE NAISSANCE</u>	<u>DUREE DES MATCHES</u>
U15	nés en 2003 – 2004	2 x 15 mn
U13	nés en 2005 – 2006	2 x 12 mn
U11	nés en 2007 – 2008	2 x 10 mn
U8-U9	nés en 2009 – 2010	1 x 15 mn
U6-U7	nés en 2011 – 2012	1 x 10 mn

REPARTITION DES MATCHES PAR CATEGORIE ET PAR JOUR

<u>CATEGORIES</u>	<u>NOMBRE DE POULES</u>	<u>NOMBRE DE MATCHES</u>		
		Samedi	Dimanche	Lundi
U6-U7, U8-U9				Plateau
U 11	4 poules de 4 équipes	24	24	16
U 13	4 poules de 4 équipes	24	24	16
U 15	2 poules de 4 équipes	8	16	8
TOTAL		56	64	40

Article 1 :

1) Chaque équipe devra remettre les licences des joueurs au Comité Organisateur le Samedi à l'accueil avant le premier match. Chaque joueur doit être licencié à la Fédération Française de Football.

Pour ce qui concerne les équipes étrangères, à défaut des licences de la Fédération de Football de leur pays, les pièces officielles d'identité avec photo peuvent faire foi.

Les licences seront restituées aux équipes pendant la cérémonie de remise des récompenses.

2) Un bordereau d'engagement sera remis aux Responsables des équipes à leur arrivée le samedi. Il devra être rempli et remis avant chaque match au Délégué de Terrain qui pourra effectuer un contrôle s'il le désire.

3) Pour permettre le bon déroulement du Tournoi, les réserves devront être déposées

avant le coup d'envoi de chaque match auprès de l'Arbitre et du Délégué de Terrain en présence du capitaine adverse. Dès la fin de la rencontre, le Délégué de Terrain et un membre de la Commission d'Organisation procéderont à l'examen de la réserve posée. La Commission d'Organisation délibérera : **la décision prise sera sans appel.**

4) Les matches du Tournoi se dérouleront selon les règles de l'International Board avec les précisions suivantes :

- chaque équipe **U15** pourra utiliser 20 joueurs pour la durée du Tournoi, 15 joueurs par match,

- chaque équipe **U13** pourra utiliser 15 joueurs, 12 joueurs par match,

- chaque équipe **U11** pourra utiliser 15 joueurs, 12 joueurs par match,

- chaque équipe **U6, U7, U8, U9** pourra utiliser 8 joueurs.

Les remplacements de joueurs pourront s'effectuer à tout moment du match.

Afin de privilégier l'aspect spectaculaire et offensif des rencontres en U11 et en U13, il n'y aura pas de hors-jeu pour ces catégories.

En revanche, la règle du hors-jeu sera maintenue pour la catégorie U15.

Article 2 :

1) Toute fraude sur l'âge ou l'identité d'un joueur entraînera la perte du match par pénalité (0 point).

2) L'A.S. SAINT-MARTIN décline toute responsabilité en cas d'accident survenu à un joueur non licencié à la F.F.F. ou à la Fédération de son pays (étrangers).

Article 3 : DISCIPLINE

1) Tout joueur expulsé du terrain est suspendu pour le match suivant.

2) L'avertissement entraîne l'exclusion temporaire de 5 minutes, la réintégration du joueur exclu s'effectuant sur arrêt de jeu et sur décision de l'arbitre.

3) Le 2^{ème} avertissement attribué à un même joueur est transformé en exclusion définitive (carton rouge) et sanctionné par 1 match de suspension.

4) Toute équipe absente sur le terrain 5 minutes après l'heure fixée pour le coup d'envoi peut être déclarée battue par forfait après enquête de la Commission d'Organisation (0 point et 3 buts à 0).

5) Toute équipe ayant provoqué des incidents sera susceptible, après délibération de la Commission d'Organisation, d'être exclue du Tournoi.

6) Toute tentative pour influencer l'arbitre sera signalée par le Délégué de Terrain et pourra être sanctionnée par match perdu par pénalité (0 point).

Article 4 : DEROULEMENT DES MATCHES

- Pour toutes les catégories

- Match gagné..... 4 points

- Match nul..... 2 points

- Match perdu..... 1 point

- Match perdu par pénalité..... 0 point

U15 (Foot à 11)

Samedi et Dimanche : 2 poules de 4. Formule championnat match aller retour par addition de points (brassage).

Les deux premiers de chaque poule joueront les demi-finales
Le premier de la poule A affronte le deuxième de la poule B
Le premier de la poule B affronte le deuxième de la poule A

Les deux gagnants s'affronteront pour la finale du tournoi.
Les perdants des demi-finales disputeront un match pour la 3ème et 4ème place.

Les deux derniers de chaque poule joueront des matchs de classements.
Le troisième de la poule A affronte le quatrième de la poule B.
Le troisième de la poule B affronte le quatrième de la poule A.

Les deux gagnants s'affronteront pour la 5 et 6ème place
Les deux perdants s'affronteront pour la 7 et 8ème place.

Les matchs de Play-Off auront une durée de 2 x 10 mn à l'exception de la finale qui aura une durée de 2 x 15 mn.

Chaque équipe jouera 8 matchs (2 matchs le samedi, 4 matchs le dimanche et 2 matchs le lundi).

U13 (Foot à 8)

Samedi :

4 poules de 4 équipes. Formule championnat par addition de points.

Les 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule disputent le Tournoi « Elite ».

Les 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule disputent le Tournoi « Challenger ».

Dimanche:

Tournoi « Elite » : 2 poules de 4 équipes. Formule championnat par addition de points.

Tournoi « Challenger » : 2 poules de 4 équipes. Formule championnat par addition de points.

Lundi :

Les deux premiers de chaque poule « Elite » disputent les demi-finales.

Les gagnants des demi-finales joueront la Finale.

Les places de 3^{ème} à 16^{ème} seront attribuées si possible par des matchs de classement ou à défaut par compilation des résultats.

Les matchs de classement définitif auront une durée de 2x10 mn à l'exception de la finale qui aura une durée de 2x12 mn.

Chaque équipe jouera 8 matchs (3 matchs le Samedi, 3 matchs le Dimanche, 2 matchs le Lundi).

U11 (Foot à 8)

Samedi :

4 poules de 4 équipes. Formule championnat par addition de points.

Les 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule disputent le Tournoi « Elite ».

Les 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule disputent le Tournoi « Challenger ».

Dimanche:

Tournoi « Elite » : 2 poules de 4 équipes. Formule championnat par addition de points.

Tournoi « Challenger » : 2 poules de 4 équipes. Formule championnat par addition de points.

Lundi :

Les deux premiers de chaque poule « Elite » disputent les demi-finales.

Les gagnants des demi-finales joueront la Finale.

Les places de 3^{ème} à 16^{ème} seront attribuées si possible par des matches de classement ou à défaut par compilation des résultats.

Les matches de classement définitif auront une durée de 2x10 mn à l'exception de la finale qui aura une durée de 2x12 mn.

Chaque équipe jouera 8 matches (3 matches le Samedi, 3 matches le Dimanche, 2 matches le Lundi).

U6-U7 / U8-U9

Lundi :

Formule plateau opposant le plus grand nombre d'équipes possible afin de faire participer nos écoles de Football à cette fête.

Chaque équipe devra présenter un arbitre avant son match à la table de contrôle dans le cas où l'arbitre désigné par le Club serait absent.

Un tirage au sort sera effectué pour la responsabilité de l'arbitrage.

Ces arbitres seront tenus de respecter le règlement et l'équité sportive.

Il n'y a pas de classement dans ces catégories.

Article 5 : EGALITE DANS LES GROUPEs

En cas d'égalité à la fin des matches de poules, les ex æquo seront départagés comme suit :

- a) le goal-average particulier (résultat des matches les ayant opposés)
- b) la meilleure différence de buts
- c) le goal-average par quotient (bp/bc)
- d) en cas d'égalité, les ex æquo seront départagés par tirage au sort en présence des 2 capitaines.

Article 5 bis : EGALITE LORS DES MATCHES DE CLASSEMENT (catégories U11

et U13) ET MATCHES DE PLAY-OFF (catégorie U15)

Une épreuve de 3 tirs au but départagera les équipes. En cas de nouvelle égalité, chaque équipe fera tirer un nouveau joueur jusqu'à défaite d'une des équipes par « mort subite ».

Article 6 : CHALLENGE DU FAIR PLAY

Ce trophée, qui a une valeur primordiale pour les organisateurs, est décerné en fonction :

- de l'état d'esprit des joueurs et dirigeants pendant le Tournoi
- du comportement des joueurs durant les matches où sont pénalisés les brutalités et les actes d'anti-jeu
- de la combativité et de la sportivité à défendre les chances jusqu'à la fin des matches en ne faussant pas la régularité du Tournoi
- des notes qui seront attribuées par les Arbitres et les Délégués de Terrain.

Les équipes n'assistant pas à la remise des récompenses ne pourront pas prétendre à l'attribution du FAIR PLAY.

Article 7 : LITIGES – COMPETENCE

Les classements seront établis sous la seule responsabilité de la Commission d'Organisation du Tournoi.

En cas de litige éventuel non prévu par le présent règlement, la Commission d'Organisation du Tournoi pourra s'appuyer sur les arbitres et les délégués de terrains pour toute investigation. Elle demeurera souveraine dans ses décisions.

Article 8 : RESPECT DU REGLEMENT

L'engagement au Tournoi International de l'A.S. SAINT-MARTIN MONTPELLIER entraîne l'acceptation du présent règlement. Le non-respect de celui-ci autoriserait les organisateurs à déclasser l'équipe en infraction et à la signaler à sa Fédération.

Article 9 : EQUIPEMENTS

Les équipes doivent être munies de **2 jeux de maillots** de couleurs différentes. Chaque équipe doit fournir à chaque match **2 ballons** en bon état qui resteront leur propriété.

Un échange de fanions ou souvenirs est souhaité avant les matches.

Les joueurs de chaque équipe doivent porter une tenue adéquate à la pratique du football : short, chaussettes, chaussures de sport et protège-tibias.

Le port de boucles d'oreilles, bagues, montres, colliers et tout autre accessoire pouvant porter atteinte à la sécurité des joueurs est interdit durant le déroulement des matches.

Article 10 : RECOMPENSES

La remise des prix et récompenses aura lieu à l'issue de la dernière finale.

Article 11 : FORCE MAJEURE

Pour des raisons climatiques ou de respect de planning ou autres..., l'A.S. SAINT-MARTIN MONTPELLIER se réserve la possibilité de modifier l'occupation des terrains, le déroulement des rencontres ou l'organisation sportive.